



Nîmes, le 20/02/2019

Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83
Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cd30](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

COMPTE RENDU CGT DE LA CCP. C DU 19 FEVRIER 2019

1. Présence :

-Présents :

Elus : Madame GIANNACCINI Maryse
Monsieur BASTID Christian

Administration : Monsieur PERRIGOT Jean - Jacques
Madame BARTHEZ Magalie
Madame BARRAL Christa
Monsieur HIENARD Alexandre

Représentants du personnel :

Madame FERRIER Valérie
Monsieur GRECH Daniel
Monsieur PEREZ Thierry
Madame ROUQUETTE Marie
Madame GARNIER Leïla
Madame ESTRAN Françoise

CGT : 6 pour 6 voix

2. Programmation prochaines CCP. C

Dates CCP.C

(Après midi)

4 Juin 2019

8 Octobre 2019

3 décembre 2019

Dates préparation technique avec l'administration aux CCP.C (Matin)

← 27 Mai 2019

← 30 Sept 2019

← 25 Nov 2019

3. Désignation :

Secrétaire de séance : Madame NOGUIER Bérengère – Conseillère départementale

Secrétaire adjoint : Madame FERRIER Valérie – Représentante du personnel CGT.

4. Vote du règlement intérieur de la CCP .C

⇒ **Règlement intérieur adopté à l'unanimité.**

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 Voix**

Pour : **3 voix** pour les représentants de l'administration

6 voix pour la CGT

5. Situation individuelle :

Deux dossiers de licenciement à l'ordre du jour :

Le premier dossier :

Demande de rupture de contrat d'une assistante familiale hors département qui n'avait plus d'enfants du Gard confié. En raison de cette situation géographique l'administration ne souhaite pas renouveler sa collaboration. Cette proposition à été adopté avec avis favorable.

Contre : **0 voix**

Abstention : **1 Voix** pour les représentants de l'administration

6 voix pour la CGT

Pour : **2 voix** pour les représentants de l'administration

Le deuxième dossier :

Proposition de licenciement pour inaptitude au travail. Après onze ans d'ancienneté le Département souhaite mettre fin à son contrat. Après plusieurs échanges, il apparait que le dossier présenté est insuffisant pour pouvoir délibérer. Ce dossier à été reporté à la **CCP C du 04 Juin.**

Contre : **0 voix**

Abstention : **0 Voix**

Pour : **3 voix** pour les représentants de l'administration

6 voix pour la CGT

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente, Madame GIANNACCINI, lève la séance.

Les Élus Cgt en CCP. C